



comité cantonal ape-Vaud  
avenue de Rumine 2  
1005 Lausanne  
tél 021 341 90 77  
fax 021 341 90 79  
apevaud@gmx.ch  
www.ape-vaud.ch

# bulletin.

association vaudoise des parents d'élèves  
no 126 • juin 2003

## Une école pourquoi faire?

<b>édito</b>	<b>1</b>
<b>le comité se démène</b>	<b>2,3</b>
<b>évaluation, évolution...</b>	<b>3</b>
<b>dossier finalités de l'école</b>	<b>4,5</b>
<b>point de vue</b>	<b>6,7</b>
<b>revue de presse</b>	<b>8,9</b>
<b>chronique canine, actus</b>	<b>10</b>
<b>par sites et par mots</b>	<b>11</b>
<b>agenda, courrier</b>	<b>12</b>

## édito

### A quoi doit servir l'école?

Posez la question en début de soirée à vos amis ou lors d'une réunion de famille. C'est évident, vous répondra-t-on interloqué: «à apprendre aux élèves à lire, écrire et compter». Bien sûr, mais si la réponse est aussi simple que cela, pourquoi donc visser les enfants 9 années durant sur leur chaise d'écolier? Bien vite une autre évidence se profile: il y a un certain nombre de savoirs de base à acquérir (ou accumuler?... c'est une autre question). Certes, mais lesquels? Savoir calculer une surface dira le vitrier, savoir rédiger un texte dira le journaliste, savoir mémoriser les lois dira l'avocat. Puis viendra le médecin qui dira qu'il faut savoir analyser et écouter; le scientifique dira qu'il faut savoir comprendre, expérimenter, mettre en doute; l'ingénieur voudra raisonner, modéliser, résoudre; le commercial veut savoir communiquer, flairer, convaincre; le politicien a besoin de savoir débattre, argumenter et décréter, l'artiste se contentera de créer... et enfin le citoyen qui, pris de vertiges au milieu de tout cela, aura bien besoin de cultiver son esprit critique. Maîtriser le théorème de Pythagore, la conjugaison du verbe moudre au subjonctif passé, pouvoir énumérer par cœur les affluents du Danube, connaître la généalogie des Dieux grecs et romains, parler couramment l'allemand, l'anglais, l'italien, l'espagnol, le grec ancien et le latin...

Accumuler des savoirs, fussent-ils prestigieux, est-ce nécessaire, ou suffisant, pour faire de nous de dignes représentants de l'espèce humaine; des êtres responsables, capables de vivre en bonne harmonie avec ce et ceux qui les entourent?

Troisième évidence de la soirée: accumuler des savoirs ne sert à rien si l'on ne cultive pas en même temps les capacités d'en faire quelque chose... nous voilà au chapitre des compétences.

Il est minuit, vos amis sont fatigués, tante Ursule a mal à la tête. Vous n'avez pas fait le tour de la question et vous ne vous êtes toujours pas mis d'accord sur les missions de l'école obligatoire. Peu importe, n'en déplaise aux démagogues, l'assemblée a réalisé que la question n'est pas simple et que les réponses sont multiples. BRAVO, vous avez bien fait avancer le débat, vous avez peut-être convaincu que les enjeux de la formation dépassent les intérêts individuels et qu'il vaut la peine d'investir dans ce domaine.

CL

## **Promotion du sport et enseignement de l'éducation physique, le canton de Vaud réactualise sa loi.**

Issue de la commission consultative de l'éducation physique, la COPIL (COMmission de PILotage) a pour tâche d'accompagner l'actualisation de la loi d'application dans le canton de Vaud de la législation fédérale encourageant la gymnastique et les sports. Cette loi qui date de 1975, définit, dans le cadre de la réglementation fédérale, l'enseignement de l'éducation physique dans les écoles, le sport universitaire, la formation des maîtres d'éducation physique, des installations sportives et de leur subventionnement. De nouveaux chapitres visant la promotion du sport associatif, du sport pour tous, du sport international, de structures sport-études et la prévention dans le domaine du sport seront rédigés. Si ce sujet vous touche particulièrement, si vous avez des idées à faire passer dans ces domaines, n'hésitez pas à contacter Christiane Lavanchy, secrétaire générale de l'apé-vaud et membre de la commission de pilotage. [christiane.lavanchy@urbanet.ch](mailto:christiane.lavanchy@urbanet.ch) ou 021 922 78 55

## **Assemblée générale de printemps de l'AVECin Association Vaudoise des Enseignant-e-s du Cycle initial.**

Le 5 avril dernier, l'AVECin a tenu son assemblée générale de printemps. Le Comité de l'APE était présent car il nous semble important d'être à l'écoute des préoccupations des enseignants du cycle initial.

La DGEO vient de mettre sur pied une commission du CIN où les différents partenaires débattent, entre autre, de l'harmonisation des horaires qui entraîne des modifications de période d'enseignement et de prise en charge des enfants par les enseignants du Cin.

La HEP(haute Ecole pédagogique) forme actuellement des enseignants généralistes et l'AVECin se préoccupe de la revalorisation du statut des enseignants en place.

Un groupe de travail s'est formé au sein de l'AVECin pour proposer un projet concernant la lecture. Ce groupe se propose de mettre sur pied une semaine de la lecture en automne 2003 et de faire des assises de la lecture en 2004. L'avancement des enfants est une grande préoccupation pour les enseignants du Cin. Ils souhaitent faire prendre conscience aux parents des enjeux et des conséquences d'un avancement ou d'un retardement de l'entrée à l'école pour leurs enfants.

Egalement sensibles à ces thématiques nous restons ouverts à une collaboration.

**Ndlr:** Une situation ambigüe s'installe dans le cycle initial, certains enseignants prenant l'initiative de proposer des redoublements soit des avancements dans des cas particuliers.

Cette situation pourrait devenir préoccupante d'autant plus que le cycle initial ne fait pas partie de l'école obligatoire et qu'il n'existe pas de lien ni objectifs entre le CIN et le CYP.

# Imaginer,

## **Un après-midi de réflexion sur la citoyenneté et l'école**

La direction pédagogique de l'enseignement obligatoire a organisé, le mercredi 30 avril au collège d'Ollon un après-midi de réflexion sur la citoyenneté, destiné à toutes les personnes intéressées. Au menu des stands de présentation de projets et de documentation, une conférence de Philippe Mérieu intitulée " La citoyenneté : un nouveau gadget pour l'école ? ", ainsi qu'une table ronde avec des représentants des divers milieux concernés dont la Conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon.

Destiné aussi bien au milieu professionnel de l'enseignement qu'aux parents, aux représentants des divers milieux associés à l'école et à la presse, cet après-midi de réflexion s'inscrit dans le cadre plus général du projet «citoyenneté 03», qui a débuté le 11 avril avec la journée du Bicentenaire, et qui se poursuivra avec d'autres manifestations dans les prochains mois.

## **Ouverture du site apé-vaud**

Un groupe constitué de dix personnes jouées et emmené de main de maître par Hervé Lepezennec planche en ce moment à la mise en service de notre site.

D'un aspect simple et pratique ce site offrira aux groupes régionaux qui le désirent leurs propres pages et permettra aux visiteurs de s'informer sur les actions, dossiers en cours et agenda des activités offertes dans leur région.

Ce site est d'ores et déjà promis à une évolution puisque nous réfléchissons déjà à la mise en œuvre de diverses offres telle qu'une éventuelle bourse aux appuis.

Les premiers tests auront lieu dès la mi juin et l'ouverture du site est agendée au 30 juin.

Le groupe de travail convie les groupes intéressés à une soirée d'information le mercredi 18 juin à 20h00 au n° 2 de l'av. de Rumine à Lausanne.

c'est une bibliothèque qui brûle  
écrivain 1901-1991 Mali

## FAPERT

**La Fédération des APE de Romandie et du Tessin, plus précisément les fédérations qui la composent, soutiennent les réformes scolaires, notamment en ce qui concerne l'évaluation formative.**

Force est cependant de constater que les partisans des notes, parents ou enseignants, entretiennent la confusion et le doute dans l'esprit de bien des parents. Leurs déclarations démagogiques font trop souvent mouche.

C'est pourquoi la FAPERT souhaite, avec l'aide de formateurs reconnus, d'une part montrer la différence entre évaluation sommative et évaluation formative ; d'autre part, et c'est peut-être le plus important, démontrer que derrière la querelle des notes, c'est l'avenir d'une école démocratique et hétérogène qui se joue.

## Groupe de travail de la CIIP

(Conférence Intercantonale de l'Instruction publique de la Suisse romande et du Tessin)

**A l'occasion de sa séance du 3 avril 2003, la Conférence a pris la mesure des débats politiques en cours dans plusieurs cantons membres, Vaud, Genève et Fribourg notamment, au sujet des notes scolaires.**

Elle a décidé de conduire en commun une réflexion et une étude politique, scientifique et administrative. Il s'agit d'examiner dans quelle mesure un besoin de coordination s'impose, dans l'espace de la Suisse romande, en cette matière des pratiques d'évaluation du travail des élèves et les réglementations qui les cadrent.

Un groupe romand de référence est constitué et ses propositions sont attendues pour la fin de la présente année civile.

Par ailleurs, la Conférence a chargé son Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRDPP) de préparer des instruments d'évaluation à l'usage des enseignants (évaluation diagnostique) et de collaborer, au niveau de la CDIP (Conférence suisse de directeurs cantonaux de l'instruction publique) en vue d'évaluer les résultats atteints par les systèmes de formation (évaluation bilan).

### Sites

[www.unesco.org](http://www.unesco.org)

L'UNESCO s'intéresse aussi au domaine de la formation. De nombreuses publications intéressantes à consulter sur le site

<http://www.ciip.ch>

Conférence intercantonale de l'instruction publique de la suisse romande et du tessin

<http://www.dfj.vd.ch/dgeo/pev/finalitesecolevd.pdf>

Les finalités de l'école vaudoise sur le site de la direction générale de l'enseignement obligatoire

### La grève de maman par Nathalie Charles et Maité Laboudigue

Quand la maman de Nina décide de faire grève pour empêcher la fermeture de la maternité où elle travaille, les enfants sont amenés à réfléchir et à se demander pour quel motif ils seraient eux aussi prêts à faire grève. *Dès 6 ans. Rageot Editeur Collection Arc-en-ciel Cascade*

### Okilélé par Claude Ponti

Quand il est né okilélé n'était pas beau, rejeté il se cache sous l'évier ou il rencontre Martin Réveil. Curieux, avide de savoirs et de "parlophoner" il part secourir quelqu'un sur une autre planète. Pour réussir, il lui faudra suivre le fil, trouver la vieille forêt et faire l'arbre... *Dès 6 ans aux éditions lutin poche de l'école des loisirs*

### Les soeurcières à l'école par Roy Apps et Carla Daly

L'histoire de deux sorcières jumelles pas douées pour les tours de magie. Un stage à l'école de la Croix Rose devrait leur permettre d'améliorer leurs connaissances. *Dès 6 ans. Kid Pocket*

### Un élève de trop par Julia Jarman

Lorsque Danny débarque dans sa nouvelle école, il devient rapidement la cible des moqueries de ses camarades. Parviendra-t-il un jour à s'intégrer même s'il a "des cheveux de fille" et le malheur d'être bon élève en français? Une réflexion sur la violence en milieu scolaire.

*Dès 11 ans. Livre de Poche Jeunesse, Collection Histoires de vies*

### 35 kilos d'espoir par Anna Gavaldà

C'est le parcours de Grégoire 13 ans. Bricoleur, créatif, inventeur, il ne trouve pas sa place à l'école.. Heureusement, son grand-père croit en lui et l'encourage jusqu'au jour où Grégoire est renvoyé de l'école. Le souhait secret de cet adolescent c'est d'aller dans l'école entrevue dans un dépliant présentant des enfants toujours en activité, dans des ateliers, des jardins etc... Saura-t-il convaincre la direction de l'accepter, son grand-père qui tombe malade survivra-t-il ? *Dès 10 ans aux éditions Bayard jeunesse*

### L'équation du nénuphare par Albert Jacquard.

Ce livre est le produit des rencontres d'Albert Jacquard avec des écoliers très divers par leur âge, leur culture, leur appartenance sociale. Face aux questions des élèves, Albert Jacquard y apparaît comme spécialiste de la vie. Il déploie ici ses talents de pédagogue. *Pour les parents aux éditions Calmann-Lévy*

### Frères et Sœurs, Revue Petite Enfance No 85, mars 2003

Quel est le contenu du lien qui unit les frères et sœurs, les enjeux, caractéristiques de ce lien, les rôles des uns et des autres au sein de la fratrie ? etc...

Ce dossier aborde toutes sortes de questions en donnant la parole à des psychologues, thérapeutes de famille, éducatrices, conteurs, parents et enfants.

Prochaines parutions: N° 86 : La sieste, juin 03 N° 87 : Les courants éducatifs, sept. 03 N° 88 : Cet enfant qui (nous) dérange, déc. 03

Se commande auprès de : projuventute, Tél: 021 323 50 91, e-mail: dep.romand@projuventute.ch

### CD GAÏA par Alain Simon, pour que notre planète continue de respirer...

Belle musique, interprétations magnifiques sur l'initiative d'un compositeur unique! bénéficie: "The charter for environmental planetary urgencies" [www.gaiaevent.com](http://www.gaiaevent.com)

Coucou, ça va-t'y?

J'ai déménagé, ou plutôt on m'a déménagé, parce que mon avis dans ces situations ne compte guère, les courants alternatifs dans ces cas là ne fonctionnent pas, faute d'adeptes. D'ailleurs, cela ressemblerait plutôt à l'alimentation électrique de mon nouveau domicile...vous suivez?

Juin, nous voici à nouveau dans les grands remous de fin d'année scolaire, mon retour à la civilisation n'y change rien, du fond de la campagne à la petite cité les nouvelles reviennent avec une persévérance déconcertante, ce petit goût de déjà vu finira par m'agacer.

Même le G8 n'arrive pas à détourner certains hommes de leur obsession première, je parle ici des maniacos détracteurs de l'école, ceux pour qui l'innovation est synonyme de révolution.

Je me demande en définitive si ce n'est pas une forme de paresse qui agite sporadiquement ces gens là. Il est plus facile en effet de se référer à ce qui a été fait, en feignant d'ignorer, que pour en arriver là, il a aussi fallu des réformes plutôt que de construire l'école d'aujourd'hui et de demain en toute sérénité.

C'est vrai à la fin, on se croirait au XVI<sup>ème</sup> siècle lorsque le clergé criait à l'hérésie chaque fois que son système était remis en cause et la vente des indulgences controversée.

Bon, mais c'est pas tout, et moi qui voulais aborder une plage de détente avec vous, ma maîtresse à enfin passé l'aspi au fond de la voiture elle a dû abandonner l'idée de conserver les traces du vécu familial pourtant utile pour l'archéologie de demain...

Mais l'effet dans ce genre d'action est assez vain et le retour des miettes, crayons et vieux mouchoirs ne s'est pas fait attendre et je puis à nouveau aborder le coffre sans me faire inspecter la patte et le poil.

Quelqu'un à collé au dessus de mon panier qui me sert de boudoir cette petite phrase: "La plus parfaite éducation consiste à habituer le disciple à se passer de maître". (Robert Sabatier) J'en conclus donc, que je devrais encore m'armer de patience pour une séance de loisir...

Bel été à vous, soyez un peu fou et aventurier car la rentrée est bien souvent trop vite arrivée!

Bergamotte

*En Afrique, quand un vieillard meurt,*  
Amadou Hamppâtè Bâ conteur,

**actualités**

## Harmonisation des horaires.

**La Ville de Lausanne vient de recevoir le feu vert du DFJ pour la généralisation à la rentrée 2003 de l'harmonisation des horaires des classes primaires et enfantines pour laquelle l'apé Lausanne s'est beaucoup investie.**

L'expérience entreprise à Entre-bois, dès 2000, puis Mon-Repos, Prélaz et 3 classes de Floréal à la suite d'une démarche collective de parents en 2001, a été concluante autant de l'avis des enseignants que des parents. Une rentrée à 8h30 pour tous avec un accueil échelonné jusqu'à 8h45 pour les enfantines offre la possibilité aux parents de s'organiser. Les enseignants apprécient de pouvoir accueillir chaque enfant individuellement, et non plus une cohue de joyeux fanfarons. Les établissements ont le choix entre 2 horaires: 8h30-11h30 ou 8h30-11h50 avec à chaque modèle, des adaptations, par ex: pour les enfantines, le temps supplémentaire est rattrapé par une matinée de congé le mercredi. Une évaluation du projet lausannois menée par la HEP démontre, notamment que l'allongement du temps école pour les plus jeunes ne les fatigue pas plus, leur concentration étant meilleure en fin de matinée.

## Pour mieux vivre ensemble

**Depuis le début de l'année scolaire, près de 450 élèves de l'établissement secondaire F. B. de Felice à Yverdon-les-Bains étudient la diversité culturelle au rythme des différentes branches du programme.**

Cela se concrétise par la rédaction d'une charte, l'étude des 38 espèces d'arbres immigrés à Yverdon-les-Bains, la préparation d'un repas multiculturel, l'apprentissage de divers hymnes nationaux, la confection de drapeaux de l'amitié, etc.

Une partie de ces travaux d'élèves ont été regroupés dans un livre, intitulé, tout comme le projet: "Pour mieux vivre ensemble". Le 13 mai 2003, quatre élèves délégués par l'établissement, accompagnés d'une enseignante ainsi que de la présidente de l'Association des parents d'élèves d'Yverdon et environs (APEY), partenaire du projet, se sont présentés devant le Grand Conseil vaudois. Les élèves se sont exprimés devant un parterre extrêmement attentif, puis ils ont remis à chaque député un exemplaire de leur livre. Une belle leçon d'éducation citoyenne!

La présentation du travail des élèves au grand public se fera lors d'une grande fête multiculturelle les 13 et 14 juin à la Marive à Yverdon-les-Bains.

Renseignements: Judith Gruet-Kaye 024/425.28.50 e.mail: jgruet@ressources.ch

**Les parents et l'orientation (suite...)**

La procédure d'orientation des élèves en fin de 6<sup>ème</sup> année est toujours en discussion au DFJ. L'apé n'est pas invitée à participer à ces discussions, mais elle a interpellé le département à 2 reprises et proposé une procédure (cf bulletin apé n° 125). Début avril, il était question de laisser aux directeurs la décision finale en cas de désaccord entre l'école et les parents; l'ADESOV (Association des Directeurs d'Établissements Scolaires Officiels Vaudois) a rejeté cette proposition.

Alors que l'apé rendait le département attentif aux diversités des pratiques "sur le terrain" et à l'attention plus ou moins marquée qui était accordée au point de vue des parents, la cheffe de département répond en citant la Loi scolaire qui précise : art. 26 *"les parents sont associés au processus d'orientation"*. art. 26e ajoute : *"à l'issue du cycle, le conseil de classe communique aux parents une proposition motivée d'orientation sur la base du dossier d'évaluation. En cas de désaccord, la situation est réexaminée avec les parents. Le désaccord persistant, la conférence des maîtres tranche"*. Le Règlement se montre encore plus précis : art. 31 *"au cas où les parents contestent la proposition d'orientation, les partenaires se rencontrent pour un nouvel examen de la situation. Suite à cet entretien, le conseil de classe maintient ou modifie sa proposition et en fait part aux parents. Ceux-ci informent le directeur, par écrit, de leur position finale"*. L'art. 32 ajoute : *"sur préavis final du conseil de classe et en connaissance de la position des parents, la conférence des maîtres décide de l'orientation de chaque élève"*.

Elle précise que *"c'est moins la procédure qui est en cause que la manière de l'interpréter ou de l'appliquer"*.

Compte tenu de cela, Madame Lyon désire être informée des situations précises où le dialogue ou la prise en compte des arguments des familles n'ont pas eu lieu. **A vous de jouer**, n'hésitez pas à décrire la situation que vous avez vécue ou que vous vivez en ce moment. Même si la décision finale rejoint la demande des parents, le processus n'est pas simple il demande bien des compétences, de la ténacité et beaucoup d'énergie. Cela vaut aussi la peine d'être relevé. Contactez-nous par téléphone, e-mail ou courrier ou écrivez directement à la DGEO, Rue de la Barre 8, 1014 Lausanne, avec copie à l'apé-vaud, av. Rumine 2, 1005 Lausanne.

*A l'heure où nous écrivons ces lignes, il n'est toujours pas question de laisser aux parents la décision finale au bout du processus d'orientation.*

**Vous reprendrez bien un peu de notes?**

Nous avons choisi de débiter une série gustative sur l'évaluation dont voici un premier extrait qui vous mettra en bouche avant d'aborder l'entrée à la rentrée...

**Economiste de formation, biologiste, généticien et auteur, Albert Jacquard consacre l'essentiel de ses activités à la diffusion des savoirs qui favorisent l'évolution de la conscience collective. Auteur d'une trentaine d'ouvrages dont Éloge de la différence (Ed. du Seuil, 1981). Le texte suivant comporte 9 articles où A. Jacquard se met à la place du ministre de l'éducation.**

**Extrait du Texte Moi, Albert Jacquard, ministre de l'Éducation, je décrète :**

**Préambule :** L'Éducation nationale ne doit pas préparer les jeunes dont l'économie ou la société ont besoin... ...Moi, ministre de l'Éducation nationale, je n'ai qu'une obsession : que tous ceux qui me sont confiés apprennent à regarder les autres et leur environnement, à écouter, discuter, échanger, s'exprimer, s'émerveiller....

**Article premier :** Il faut supprimer tout esprit de compétition à l'école. Le moteur de notre société occidentale est la compétition, et c'est un moteur suicidaire. Il ne faut plus apprendre pour et à être le premier.

**Article deuxième :** L'évaluation notée est abandonnée. Apprécier une copie, ou pire encore, une intelligence avec un nombre, c'est unidimensionnaliser les capacités des élèves. Elle sera remplacée par l'émulation. Ce principe, plus sain, permettra la comparaison pour progresser, et non pour dépasser les camarades de classe. Mettre des mots à la place des notes sera plus approprié.

...

**Article cinquième :** ...Le redoublement est d'une réelle utilité s'il n'a pas de connotation de jugement.

**Article sixième :** Chaque professeur sera assisté d'un professeur de philosophie. Il faut en effet doubler l'accumulation des connaissances d'une approche par les concepts. ...On pourra rester quelques semaines sur un même concept, plutôt que de saupoudrer du savoir dans chaque cours.

**Article septième :** Le travail des professeurs par disciplines est annulé au profit du travail en équipe. La progression du travail des classes ne doit pas être perturbée par des impératifs de programme.

**Article huitième :** Chaque personne disposera dans sa vie, vers la fin de la trentaine, de quatre années sabbatiques afin de faire le point, se réorienter, apprendre d'autres choses. Chacun a le droit de vouloir changer de métier ou de vocation, parce qu'il n'est pas évident de se déterminer définitivement à dix-huit ans.

**Article neuvième :** ...

## Une école pour quoi faire?

**A quoi doit servir l'école? Cette école publique, gratuite et obligatoire que l'on a rêvée, désirée puis réalisée doit-elle répondre aux besoins de l'économie? Former des individus responsables, des citoyens modèles ou des esprits critiques? Doit-elle se mettre au service d'une certaine productivité mercantile ou au contraire s'attacher à la transmission d'une culture, d'une civilisation, d'une mémoire? Ou tout cela en même temps? La déclaration de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) relative aux finalités de l'école publique a tenté d'y répondre le 30 janvier dernier... dans l'indifférence quasi générale.**

Avant de s'atteler à la question des évaluations, de la sélection, des filières ou du nombre d'élèves, il serait peut-être judicieux de réfléchir aux objectifs à atteindre et de les énoncer clairement. Lorsqu'un adolescent de 15-16 ans jette définitivement ses manuels et cahiers de l'école obligatoire, quel doit être son bagage? S'il est un projet de société, un sujet politique qui devrait mobiliser les citoyens, c'est bien celui-là! Le syndicat des enseignants romands (SER) qui réclamait depuis des années la publication de ce texte fondateur a réagi à cette indifférence: il "regrette profondément le peu d'écho médiatique" produit. Il déplore également l'absence de débat au sein même de ses troupes. La déclaration, qui semble avoir été diffusée par pratiquement tous les cantons auprès des enseignants, n'a en effet pas suscité d'émotion. Quant aux associations de parents d'élèves, elles ont été à peine contactées! Pour Anne-Catherine Lyon, cheffe du département Formation et Jeunesse du canton, il n'y a pas lieu de s'inquiéter: ce texte vient effectivement "d'en haut", des départements de l'Instruction publique (le fait d'avoir pu l'élaborer en commun tient déjà du miracle), et la discussion devrait s'opérer ensuite. Avec tous les partenaires de l'école, y compris les parents. "L'école est vraiment un débat de société permanent, j'en fais tous les jours l'expérience en ouvrant le courrier qui m'est adressé, ou en consultant le courrier des lecteurs dans les journaux".

### L'allemand d'abord

En avril dernier, la CIIP organisait une conférence de presse pour présenter la déclaration au public: peu de journalistes ont répondu à l'invitation. Et ceux qui, néanmoins, ont pris la peine de se pencher sur le dossier n'ont retenu que le paragraphe concernant l'apprentissage des langues: il précise que la première langue "étrangère" étudiée sera \*l'allemand. Comme la guerre franco-anglaise a été déclarée outre-Sarine, qu'elle a suscité un vaste débat sur l'identité nationale, l'affirmation de la préférence de l'allemand du côté francophone méritait évidemment d'être soulignée. Or le paragraphe en question ne fait que trois lignes et demi, sur quatre pages! Le battage médiatique autour de ce point n'étonne en rien le conseiller national démocrate-chrétien Jacques Neiryck, ancien professeur à l'EPFL, "c'est le seul point concret, tout le reste n'est qu'un vaste prêchi-prêcha de bonnes intentions, imprécis, abstrait, un jargon qui permet à n'importe qui de faire n'importe quoi".

Une erreur ne devient  
une faute que lorsqu'on  
ne veut pas en démordre  
Ernst Jünger 1895 - 1998

### Explication de texte

En ce qui concerne les connaissances, la déclaration affirme que l'élève, à l'issue de sa scolarité obligatoire, doit 1) maîtriser la lecture et l'écriture de la langue de l'enseignement, 2) pouvoir communiquer oralement en allemand et dans une autre langue nationale ou en anglais, 3) posséder des connaissances de base en mathématiques, 4) être au bénéfice d'une culture scientifique solide, intégrant également les sciences humaines, 5) être capable de développer une bonne culture artistique, 6) détenir les connaissances nécessaires pour assurer son épanouissement corporel et la préservation de sa santé, et enfin 7) jouir d'un bagage critique suffisant pour se comporter en citoyen et acteur social.

Voilà les objectifs ambitieux assignés à l'école. Par ailleurs, outre ses missions d'instruction et de transmission culturelle, l'école publique assurera des missions d'éducation et de transmission des valeurs sociales, ainsi que l'acquisition et le développement de compétences et de capacités générales, telles la réflexion, la collaboration, la communication, la démarche critique et la pensée créatrice... OUF! Quel programme! "Prétentieux", assène Jacques Neiryck "on y parle par exemple de *maîtriser des concepts et des démarches mathématiques de base... qu'est-ce que ça veut dire? Ne peut-on pas simplement dire maîtriser les quatre opérations?* Et le texte est redondant: on mentionne le respect de la personne, le développement du sens critique trois ou quatre fois au moins!" Et Jacques Neiryck de s'ériger par ailleurs contre le principe "d'éducabilité", énoncé au chapitre "Principes", qui suppose que si les conditions sont favorables, chacun est en mesure d'apprendre. Pour l'ancien professeur, on devrait stipuler des objectifs simples et concrets, du style "Nul ne va au-delà de la troisième année primaire s'il ne sait pas lire."

## SOS garçons en détresse:

Les problèmes de comportements seraient bien plus souvent l'apanage des garçons. Ils se suicident davantage, sont bien plus souvent traités à la Ritaline (ce médicament controversé, sensé calmer l'enfant), souffrent de crise d'identité.... Pour Guy Corneau, psychanalyste et auteur de *Père manquant, fils manqué*, "notre société est très féminine, les garçons ont perdu leurs attributs masculins: on les veut gentils, courtois. Or, il ne faut pas nier l'agressivité qu'ils ont en eux, il faut leur apprendre à la gérer". Dans notre société, la présence des hommes est donc nécessaire dans le milieu scolaire, notamment parce que ces derniers craignent moins les comportements violents que leurs collègues féminines. (*La Presse*, 3.5.03)

## Scolarisation précoce pour mieux intégrer:

Le Conseil municipal d'Amsterdam, aux Pays-Bas, veut augmenter le nombre d'enfants "pré-scolarisés" dans les quartiers défavorisés. Le nombre d'écoles de ce type passerait de 30 à 100. Le but est de réduire le retard linguistique de ces enfants âgés de 4 ans, qui sont pour la plupart d'origine étrangère, et faciliter leur intégration à l'école primaire. Toutefois, ces écoles sont en majorité payantes et le nombre d'enseignants pour encadrer les enfants serait insuffisant. (*NRC Handelsblad*, 11.2.03)

Tomber à été  
inventé pour  
se relever.  
Malheur à ceux  
qui ne tombent  
jamais.  
Félix Leclerc 1914 - 1988

## Une école au grand air:

Une école de Tokyo a été construite au beau milieu d'une forêt de telle sorte, que la majorité des cours sont donnés à l'extérieur. L'école est entourée de 2000 arbres de 80 espèces différentes. Les enfants apprennent le nom de chaque arbre, cultivent patiemment un verger ainsi qu'un potager et participent à des activités liées au thème de la conservation de la nature en complément des cours "classiques". Ils sont nombreux, paraît-il, à revenir durant les vacances surveiller leurs plantations. Au fait, ça se dit comment développement durable en japonais? (*Channelnewssia*, 4.4.03)

**L'objectif de toute éducation  
devrait être de projeter chacun  
dans l'aventure d'une vie à découvrir,  
à orienter, à construire.**

(Albert Jacquard ) Extrait de l' Abécédaire de l'ambiguïté de Z à A

Ce qu'il y a de plus important, ce n'est pas la logique, c'est l'imagination!

Alfred Hitchcock  
cinÉaste 1899-1980

## Mauvaise communication:

L'école communique très mal avec les parents des milieux populaires. Ce sont les conclusions d'une étude menée par trois chercheurs genevois, mandatés par le Service de la recherche en éducation, auprès de 24 familles de la commune de Vernier. Ils ont ainsi mis en évidence le rôle de l'institution scolaire dans l'échec des enfants de milieux défavorisés. La seule "démission" des parents ne paraît pas du tout l'explication convaincante. Au contraire, les chercheurs ont découvert que le désir de réussite existait dans toutes les familles. Les pistes seraient plutôt du côté du sentiment d'incompétence des parents. Et les chercheurs de conclure qu'il revient à l'institution de modifier cette perception. (*Le Courrier*, 24.4.03)

## Egalité des chances:

La question de la démocratisation de l'école a été au cœur d'un débat organisé à Genève par la Coordination enseignement, lors des Assises de l'éducation en avril dernier. Samuel Joshua, professeur de sciences de l'éducation à l'Université de Provence, fustige le principe de l'égalité des chances. Il estime qu'il illustre une vision néo-libérale de l'éducation, et qu'il est évident que les inégalités de la société actuelle empêchent toute vraie égalité scolaire :\* *"toutes les études confirment que la réussite scolaire est complètement liée à l'environnement des enfants. Depuis leurs conditions de logement jusqu'à la situation socioprofessionnelle de leurs parents"*. Et le professeur Joshua d'ajouter \*\**"que le principe d'égalité des chances permet aussi à la société de se décharger de ses responsabilités en les transférant sur les élèves"*. (*Tribune de Genève*, 12.4.03)

*ndlr*.\*Dire le contraire relève de l'hypocrisie! Il faut admettre que la tâche principale du système éducatif est de hiérarchiser les talents. L'école est donc au service de l'économie.

*ndlr*.\*\*Cela revient à dire à ceux qui n'atteignent pas l'élite : nous t'avons donné les mêmes possibilités qu'aux autres, si tu n'y es pas arrivé c'est de ta faute...

## Prolonger l'école obligatoire?

La question de la dixième année est venue clore les 7èmes Assises de la Coordination enseignement, à Genève. Les partis politiques avaient été invités à venir débattre de la question. Seuls trois d'entre eux ont répondu présents, l'Alliance de gauche, les Radicaux et les Verts. Pour la première, il faudrait envisager une école pour tous "pourquoi pas jusqu'à 18 ans", pour donner à chacun les outils nécessaires au marché du travail actuel et futur. Le Radical de service s'est montré très sceptique: "Une 10<sup>ème</sup> pour qui et comment? Ne serait-ce pas un aveu de dysfonctionnement de l'orientation et de l'école en général?" Enfin, les Verts ont fait remarquer que la 10<sup>ème</sup> existe déjà dans les faits, mais qu'elle reste peu valorisée et peu valorisante: "Il est grand temps de la repenser complètement". (*Le Courrier*, 15.4.03)

Mots:  
Petits clous  
pour accrocher  
des idées  
Adriana Godin

## L'école en grève:

Les enseignants français ne décollent pas. Par trois fois, ils sont descendus dans la rue en ce mois de mai qui restera celui de l'agitation sociale en France. Ils protestent contre des restrictions budgétaires que l'on déguise sous le terme de décentralisation. Ils se battent pour conserver le niveau de leurs retraites et se fâchent contre leur ministre, Luc Ferry, qui communique avec eux par le biais d'une lettre ouverte, un livre, où il annonce qu'il faut revenir à une école de transmission des savoirs. Et renoncer à cette notion "d'élève au centre du système scolaire", qualifiée d'héritage soixante-huitard démagogique par le ministre. Certains parents d'élèves se sont joints aux grévistes et ont même barricadé l'entrée d'un collège bordelais. Ils demandent eux aussi davantage de concertation. (*Le Monde*, mai 2003)

Une erreur ne devient  
une faute que lorsqu'on  
ne veut pas en démordre

Ernst Jünger 1895 - 1998

Le problème n'est pas d'être  
intelligent. Il est de savoir  
cequ'on fera de son  
intelligence Roger Nimier 1925 - 1962

L'erreur fait partie de la vie,  
comme le rêve, et une humanité  
qui ne se tromperait pas ne serait  
ni vivante ni humaine. L'erreur est  
une vision, un point de vue,  
une conception. Eric Schilling

## Les mêmes ambitions ailleurs

En France, la discussion sur les "missions" de l'école aurait déjà dû commencer, mais l'agitation sociale due aux modifications du régime des retraites, les divergences sur la décentralisation de l'école, a fait passer ce débat au second plan. Le nouveau ministre de l'Education, Luc Ferry, a toutefois, déjà clairement déclaré la guerre au texte qui fait référence, la loi d'orientation de 1989, composé à l'époque par un ministère de gauche et qui s'inspirait largement d'une certaine pédagogie, jugée laxiste aujourd'hui par les nouveaux tenants du pouvoir. Luc Ferry, dans une brochure adressée à tous les enseignants, "Lettre ouverte à tous ceux qui aiment l'école", annonce qu'il reviendra sur la notion d'"élève au centre du système éducatif", qu'il faut rétablir l'autorité dans les classes pour lutter contre les incivilités et redonner ses lettres de noblesse à la transmission des savoirs. "Un visionnaire" pour Jacques Neiryck. Anne-Catherine Lyon, elle, estime que le ministre français, ancien professeur de philosophie, devrait "faire un choix entre philosophie et politique" et qu'il ne semble pas également doué pour les deux! Les joutes oratoires devraient reprendre ces prochains mois, notamment au niveau législatif national. Toutefois, pour Emmanuel Davidenkoff, spécialiste de l'éducation au quotidien Libération, en France comme en Suisse, il n'y pas de réel débat de société, "tout le monde s'en fiche complètement!" Et de préciser que cette notion d'élève au centre n'a de toute façon jamais été appliquée au niveau du secondaire...

Néanmoins, ce qui peut surprendre si l'on compare la loi d'orientation de 89, en France, avec la déclaration de la CIIP, en Suisse romande, c'est l'absence encore plus flagrante d'objectifs précis sur les connaissances à acquérir. On y parle des missions fondamentales de l'école: transmission des connaissances, éducation notamment à la citoyenneté, préparation à la vie professionnelle, on détaille par tranche d'âge, mais ça reste très vague. Par contre, les Français sont très précis sur les objectifs chiffrés: on affiche clairement la volonté d'amener 80% des élèves au niveau du bac. Des ambitions chiffrées que l'on cherchera vainement dans la déclaration de la CIIP.

Au Québec, on reprend plus ou moins les mêmes principes. Les finalités (c'est également le terme utilisé) sont énumérées dans une "Déclaration de principes sur l'éducation", émanant de la centrale des syndicats du Québec. On peut y lire que l'éducation a pour mission: " d'instruire (connaissances), d'éduquer (inculquer des valeurs, et notamment la solidarité sociale, internationale, le développement durable, la résolution pacifique des conflits), d'intégrer (tenir compte de la diversité culturelle) et de qualifier (préparation à l'avenir professionnel et à la formation continue). Mais là encore, beaucoup de phrases, peu de concret.

## Une question sans réponse

Il semble bien que dans la plupart des pays occidentaux, on ait les mêmes principes, la même vision des valeurs que doit transmettre l'école, mais lorsqu'il s'agit de définir les connaissances à acquérir, le bagage à donner à l'élève, l'institution scolaire a de la peine à trouver le sens précis de sa mission. Elle se noie alors dans un jargon politiquement correct pour fuir une position très inconfortable, tiraillée entre le désir d'offrir une place à chaque individu dans la société, une intention louable et politiquement incontournable, et la nécessité (ou la volonté) de sélectionner...

N B

La Déclaration de la CIIP est consultable sur le site [www.ciip.ch](http://www.ciip.ch)

\* Ndlr: la CIIP examine actuellement les modalités permettant l'introduction à terme de l'anglais dès la 5ème année.

# Imaginer, c

Extraits de la déclaration intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP), relative aux finalités et objectifs de l'Ecole publique du 30 janvier 2003

## 1. Finalités et Objectifs

**1.1** L'Ecole publique assume des missions d'instruction et de transmission culturelle auprès de tous les élèves. Elle assure la construction de connaissances et l'acquisition de compétences permettant à chacun et chacune de développer ses potentialités de manière optimale. En particulier elle fonde et assure le développement:

a) d'une culture de la langue d'enseignement, langue maternelle et langue d'intégration impliquant la maîtrise de la lecture et de l'écriture, ainsi que la capacité de comprendre et de s'exprimer par oral et par écrit; ouvrant à la richesse de la langue, à son esthétisme et à son patrimoine littéraire.

...  
**1.2** L'Ecole publique assume des missions d'éducation et de transmission de valeurs sociales. En particulier elle assure la promotion:

a) du respect des règles de vie en communauté;

b) de la correction des inégalités de chance et de réussite;

...  
**1.3** L'Ecole publique assure l'acquisition et le développement de compétences et de capacités générales. En particulier, elle entraîne les élèves à:

a) la réflexion, qui vise à développer chez l'élève sa capacité à analyser, gérer et améliorer ses démarches d'apprentissage ainsi qu'à formuler des projets personnels de formation;

b) la collaboration, axée sur le développement de l'esprit coopératif et sur la construction des compétences requises pour réaliser des travaux en équipe et mener des projets collectifs;

...  
e) la pensée créatrice, axée sur le développement de l'inventivité, de la fantaisie, de l'imagination et de la flexibilité dans la manière d'aborder toute situation.

## Une école qui n'apprend qu'à réussir à l'école, ne sert à rien.

Cela fait plus d'un siècle (c'est peut-être pour cela) que l'on accepte, comme une fatalité, que l'école soit incapable de faire progresser les élèves qui ont le plus besoin d'elle: 1/3 sont en difficultés et peinent à apprendre; l'école se contente de les orienter dans une voie peu exigeante. «Que voulez-vous, il y a les élèves doués et il y a les autres»... «L'élève qui fait une mauvaise note, n'avait qu'à mieux apprendre»... pas question de mettre en cause la pédagogie appliquée, ni même le pédagogue... puisque l'une et l'autre réussissent aux bons élèves! Alors que l'on tente encore, et toujours, de viser une école plus égalitaire, ce discours est devenu insupportable. Seuls les adeptes d'un système élitaire, et une bonne part de l'inconscient collectif, sont encore debout pour le défendre.

L'apê-vaud adhère largement aux finalités et objectifs déclarés par la CIIP, tournant définitivement le dos à une école qui ne se préoccuperait que de transmettre des savoirs. Avoir fait le programme de l'année n'est pas suffisant, encore faut-il se soucier de ce que les élèves, tous les élèves, en ont retenu. De ce qu'ils ont compris et de ce qu'ils sont capables de mettre en pratique.

Pourtant, ces déclarations auraient gagné en vigueur, l'école publique aurait gagné en sérénité, les partenaires de l'école se seraient senti mieux investis, si ces finalités avaient été débattues plus largement.

Non pas qu'il soit vide de sens, mais bien parce qu'il n'est pas issu d'un large débat (démocratique) autant populaire que politique, pas plus que d'un débat entre parties concernées, ce texte risque bien de n'être effectivement qu'un «vaste prêchi-prêcha de bonnes intentions». Une occasion manquée d'édifier une politique cohérente et durable attribuant à l'éducation un statut prioritaire... C'est bien ce qui nous rend perplexes...

CL

## L'école, pour quoi faire?

La CIIP (Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin) vient d'affirmer haut et fort que la mission de l'école publique est double: éduquer et instruire. Non pas OU mais ET. En tant que simple parent, cette affirmation me semblait aller de soi car, dans ma pratique quotidienne avec mes propres enfants, les deux sont indissociables. Si l'instruction pratiquée à la maison ne se concentre pas sur des questions littéraires ou scientifiques, elle n'en est pas moins essentielle pour faire des enfants à qui nous avons donné le jour les élèves qui entrent à l'école publique.

Cette déclaration m'apprend également que l'école publique doit s'efforcer "de conduire chaque élève au maximum de ses possibilités". En m'envoyant à l'école publique, mes parents imaginaient certainement déjà à l'époque que c'était ce qu'on allait m'offrir. L'école que j'ai vécue n'a pas toujours su appliquer ce principe mais cette affirmation publique va-t-elle changer quelque chose?

Enfin, je suis heureuse d'apprendre que l'école publique "se préoccupe de susciter, d'alimenter et d'entretenir le goût d'apprendre"... et renversée de savoir que cela doit être dit!

JGK

On attend tout de l'école, ce qui est le p  
Président de la République française (Jacques Chirac)

# est choisir

## Finalité nf / Caractère de ce qui tend à une fin, vers un but..

En tirant cette définition d'un dictionnaire et en y mettant un brin de mauvaise volonté je pourrai relever qu'il est intéressant qu'une déclaration sur la mission de l'école, ses objectifs soient publiés sans savoir par quels moyens ils seront véritablement mis en place.

Mais dans le fond, la démarche n'est pas fausse et même tout à fait honorable, il faut en effet tendre vers des objectifs afin de trouver les moyens de les mettre en place.

Toutefois et malgré ces déclarations d'intention qui furent déjà stipulées sous une autre forme en 1999, l'école n'a pas encore subi une profonde mutation. A qui la faute?

Lorsque arrivé au mois de juin l'on entend fredonner une chanson que nos parents susurraient déjà "... plus de pénitence, les cahiers au feu, la maîtresse au milieu" je me pose la question suivante:

Pourquoi l'école n'a-t-elle pas encore pu susciter le plaisir d'apprendre au point que l'élève aurait le plaisir de conserver ses cahiers afin de lui permettre de les consulter l'année scolaire suivante?

Pourquoi n'y a-t-il aucune continuité d'un degré à l'autre, d'un cycle à l'autre. Un fil conducteur qui permettrait à l'élève de s'épanouir dans son cursus scolaire en emmenant son petit bagage avec lui?

Afin de permettre à l'élève d'appréhender des années d'apprentissage, d'utiliser des savoirs il faut aussi accorder une certaine valeur au travail qu'il accomplit durant son année scolaire, mettre en exergue ces matières récoltées au fil des cahiers et éviter de mettre trop rapidement le point final parce que justement les objectifs pour l'année écoulée ont été atteints.

Se fondant sur le premier texte de la CIIP et sur la loi scolaire de 1984 (art.3) "Les finalités de l'école vaudoise" dans leur dernière version (août 2001) ont la volonté de faire converger ces 2 textes, auxquels s'ajoutent de nouvelles compétences. L'élève roi n'existe pas! il est simplement mentionné que "... la place accordée à la formation du jugement et la personnalité de l'élève a pris de l'importance ces dernières années. Dès lors, le plan d'études ne peut plus se réduire au seul programme formel des cours... En un mot, aux compétences intellectuelles s'ajoutent celles exigées par la vie en société".

Citant en tête de page Maupassant : « savoir par cœur n'est pas savoir », les finalités de l'école vaudoise affirment résolument que l'école doit aussi donner entre autres, des clés pour appréhender les matières, des méthodes d'apprentissage et d'utilisation des savoirs et que cette manière de concevoir la programmation scolaire ne nie pas la valeur de l'école d'avant la réforme mais qu'elle la complète.

Les plans d'études s'inspirent des finalités et sont liés à l'évolution de notre société, souhaitons que Pecaro (Plan d'étude cadre romand) aboutisse et que l'école puisse se donner les moyens d'intégrer une société qui a évolué.

Il est essentiel de mettre l'accent sur le comportement, le respect, en bref, sur une attitude citoyenne des élèves, car il n'y a que dans le respect et l'interaction que le plaisir d'acquérir de nouvelles connaissances peut s'épanouir et peut-être qu'un jour les élèves n'auront plus envie de mettre leur cahier au feu, regretteront leurs enseignants car ces derniers auront eux aussi un plaisir immense à partager leurs connaissances...

RS

## 2. Principes

**L'Ecole publique assume sa mission de formation en organisant l'action des enseignants et enseignantes et des établissements scolaires sur la base des principes suivants:**

...

IV le principe de l'éducabilité, qui suppose que chacun est en mesure d'apprendre si les conditions lui sont favorables et que l'enseignant, l'élève et l'environnement y contribuent;

...

**Se fondant sur ces principes, l'Ecole publique:**

...

b) se préoccupe de susciter, d'alimenter et d'entretenir le goût d'apprendre;

...

d) différencie ses démarches pédagogiques selon les dispositions intellectuelles et affectives de l'élève;

e) affirme que l'évaluation est indissociable de l'apprentissage en tant qu'instrument de la régulation du progrès de chaque élève.

## 3. Lignes d'action

**L'Ecole publique assume sa mission de formation et de socialisation par la promotion des lignes d'action suivantes:**

**3.1** elle veille, en associant tous les acteurs de l'institution scolaire à l'articulation entre l'instruction et l'éducation, de manière à permettre à l'élève de construire ses valeurs éthiques et spirituelles, d'édifier son capital de connaissances et de développer ses compétences;

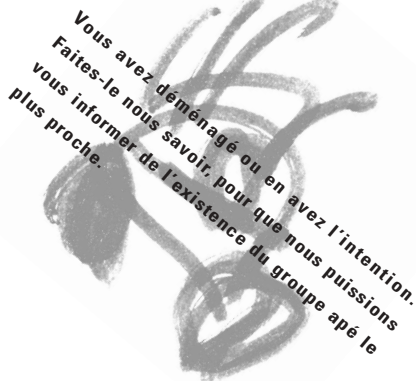
**3.2** elle s'efforce de conduire chaque élève au maximum de ses possibilités en élargissant ses intérêts, en renforçant sa motivation ainsi que sa responsabilité;

...

**3.5** ... elle veille à ce qu'aucune tendance discriminatoire ne puisse jamais s'y développer;

**3.7** elle assure aux enseignants et enseignantes, professionnels de l'éducation et de l'instruction, des conditions optimales à l'exercice de leur mission;

**3.8** elle favorise le partenariat entre les familles et l'institution scolaire de manière à privilégier, dans la concertation, la complémentarité des actions éducatives; elle consolide la confiance des parents par la transparence des objectifs que l'Ecole s'efforce d'atteindre et par la discussion ouverte quant aux moyens d'y parvenir.



envie de réagir?  
adresses-nous vos messages!!!

courrier

### Cours de natation:

L'apé des 5 communes organise à nouveau cette année des cours de natation à la piscine d'Aubonne, **du 14 au 18 juillet**, entre 12h et 13h. Le prix du cours est de 45 francs par enfant (+ taxe d'inscription de 20 francs pour les familles non-membres de l'apé). Il s'agit de 5 cours collectif de 30 minutes chacun (max. 6 enfants par groupe) qui s'adressent à des enfants d'au moins 4 ans.

### Un équilibre, déséquilibre

un parcours ludique, didactique et déstabilisant destiné à faire tomber, entre autre, quelques fausses idées sur l'équilibre. **Du 14.09.2002 au 04.07.2003 (inclus) Espace des inventions, Vallée de la jeunesse 1**

### Les animaux dans la Bible et l'Orient ancien - Les animaux du sixième jour

Pourquoi les Hébreux donnaient-ils des noms d'animaux à leurs enfants? savez-vous ce que signifie Rebecca, Lea ou debora? **Du 18 avril au 10 août 2003 Organisée par le Musée cantonal de zoologie à l'Espace Arlaud pl. de la Riponne, Lausanne**

**Enfants du Monde:** Association d'aide à l'enfance active dans les domaines de la santé et de l'éducation en Afrique, Asie, Amérique Centrale et Caraïbe organise le dimanche 06 juillet 2003 la première course relais par équipes, en pédalo, entre les ports de Ouchy et Lutry. La manifestation est ouverte à tous, chacun cherchera dans son entourage, des parrains et marraines susceptibles de le financer. L'ensemble des fonds sera intégralement versé à la fondation OLOF PALME (appui aux enfants travailleurs et aux enfants des rues de la capitale San Salvador).  
Renseignements: e-mail [pedalo\\_edm@hotmail.com](mailto:pedalo_edm@hotmail.com), tél: **Yannick Cochand, 079/637.29.56.**

### Journée Fapert sur l'évaluation:

Quelle évaluation voulons-nous pour quelle école?  
**Samedi 27 septembre 2003**, Aula des Cèdres, av. de cour, HEP, Lausanne, de 9h30 à 15h30. Journée organisée par la Fédération des APE de Romandie et du Tessin, à l'intention des parents, membres ou non d'une apé, ainsi qu'à toute personne intéressée par le sujet (enseignants, élèves, ...).

### Apprendre à Apprendre:

Prendre conscience des stratégies pour être attentif, mémoriser, comprendre et apprendre.  
4 séances d'un cours destiné aux jeunes de la 5ème à la 9ème année qui vise à enseigner les méthodes de travail qui leur permettront de gagner du temps et de mieux s'organiser.  
**Maison-Rouge 14 à Yverdon-les-Bains les, 18,19,20 et 21 août 03.**  
Renseignements: **024/ 420 14 21 ou 0033 381 69 69 46**

## bif

Depuis 22 ans nous offrons une écoute, de l'information et de l'orientation aux femmes dans le canton de Vaud. L'association est à la recherche de répondant(e)s- bénévoles pour faire partie de l'équipe. Si vous est intéressée à aider les femmes, que vous êtes concernées par la défense de leurs droits, merci de nous contacter à l'adresse suivante:

**Bureau Information Femme**  
Av. Eglantine 6 1006 Lausanne Tél. matin 021 320 04 04

Nous vous proposons une activité stimulante et valorisante au sein d'une équipe motivée, une formation de base portant sur l'acquisition d'outils théoriques et pratiques en écoute et conseil, des formations continues sur nos différentes thématiques.

### Bulletin d'inscription pour devenir membre de l'apé

(qui comprend l'abonnement au bulletin de l'apé-vaud)

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

E-mail : .....

à renvoyer au comité cantonal (av. de Rumine 2, 1005 Lausanne)

**impresum** bulletin réalisé par Nicole Baur (NB), Judith Gruet-Kaye (JGK), Christiane Lavanchy (CL) Sylvie Pittet Blanchette (SPB), Réka Serdaly (RS)  
**illustrations** les copains de Bergamotte **mise en page** Laura Goeldin/ Imprimerie Afonso, Lonay **tirage à 6'000 exemplaires étiquetage et routage** La Morgette, Morges